Commune d'ESTREES-MONS (80200)

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 6 novembre 2023, le conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

Etaient présents :

Christian PICARD / Jean-Luc SAUVAGE / Delphine LUPART / Stéphanie LAURENT / Virginie VALLIENNE/ Philippe POUPART / Romuald BOUTELEUX/ Gérard LEPERE / Philippe DELAPORTE

<u>Etaient absents(es)</u>: Mickaël JACQUART / Alexandre DEMONCHY/ Christophe SERGENT / Christophe RINGARD / Michel SAROT /

Pouvoirs: Mickaël JACQUART donne pouvoir à Christian PICARD

Secrétaire de séance : LUPART Delphine

Ouverture de séance à 19H00

ORDRE DU JOUR:

> Approbation du procès-verbal du CM du 16 octobre 2023

- Délibération concernant la reprise physique de 23 concessions du cimetière (travaux à réaliser pour poursuivre la procédure engagée)
- Délibération pour autoriser Monsieur Le Maire a demandé une subvention au titre de la DETR afin d'obtenir une aide financière pour les travaux de reprise des concessions funéraires
- Information sur le déroulement de la journée du 11 novembre
- > Information sur la vente du bois de la chaussée
- Décision concernant l'acquisition de bancs rouges afin de soutenir les violences faites aux femmes (Chaque banc peut être subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 50% de la dépense, dans la limite de 500 €. Cette subvention peut être portée à 60% de la dépense, dans la limite de 600 €, si l'achat du banc est opéré auprès d'un ESAT)
- > Retour sur la réunion de commission travaux du lundi 30 octobre
- Informations et Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2023

Monsieur Le Maire signale qu'une précision a été demandée au secrétariat de mairie afin de mentionner un point sur la position des futurs feux récompenses. Le projet de PV a donc été modifié et le conseiller a approuvé.

Monsieur Le Maire demande qui est contre, qui s'abstient?

Approbation à l'unanimité

Délibération 19-2023 concernant la reprise physique de 23 concessions du cimetière (travaux à réaliser pour poursuivre la procédure engagée)

Monsieur le Maire explique que nous avons reçu un devis chiffrant les travaux physiques complets des concessions reprises par procès-verbaux.

Il procède à la lecture du détail du devis car des questions sont posées afin de connaître le détail des prestations.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité la dépense concernant les travaux nécessaires à la reprise des 23 concessions pour un montant TTC de 14 412.00 €

Délibération 20-2023 pour autoriser Monsieur Le Maire a demandé une subvention au titre de la DETR afin d'obtenir une aide financière pour les travaux de reprise des concessions funéraires

Monsieur le Maire explique que, compte tenu du manque d'information de la part du financeur, il demande si les conseillers acceptent de reporter cette délibération au prochain conseil.

Effectivement, la commission d'élu n'ayant pas encore eu lieu, le cahier des charges 2024 n'est donc pas connu. Il est possible que ce projet ne soit pas reconduit comme accompagnement financier sur 2024.

Il est donc plutôt judicieux d'attendre afin de délibérer, sachant qu'à ce jour, la date limite de dépôt des dossiers reste au 31 décembre.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité le report de cette décision.

Information sur le déroulement de la journée du 11 novembre

Monsieur Le Maire présente le document qui va être distribué aux administrés. L'organisation est statuée entre les conseillers.

Information sur la vente du bois de la Chaussée

Monsieur Le Maire explique que la commune a reçu un courrier d'un office notarial nous informant que trois parcelles de bois sont mises en vente. La mairie est-elle intéressée par cette acquisition ?

Monsieur Le Maire et les conseillers actent que cet achat n'a pas d'intérêt communal. La commune ne va donc pas répondre favorablement à cette proposition.

Décision concernant l'acquisition de bancs rouges afin de soutenir les violences faites aux femmes

Monsieur Le Maire explique qu'un devis a été demandé à une société pour la fourniture de bancs de couleur rouge. Une plaque sera installée sur la face du banc comportant la mention suivante « lutte contre les violences faites aux femmes et les violences interfamiliales », les numéros d'urgence à connaître pour les femmes victimes de violence ainsi que les témoins (le 3919 « arrêtons les violences » et le 17).

La commune pourra obtenir une subvention du Conseil Départemental pour financer cet achat. Deux bancs seront installés à Mons et un à Estrées.

Retour sur la réunion de commission travaux du lundi 30 octobre

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur DELAPORTE. Il liste les travaux proposés pendant la commission travaux et informe les conseillers que les membres de la commission iront sur les lieux des futurs chantiers mercredi 8 novembre.

Ci-après, liste des principaux qui seront réalisés : travaux de la reprise des concessions du cimetière (déjà évoqué),

Concernant les feux comportementaux, il faut rester sur le nombre préconisé par le cabinet d'étude malgré la préconisation de 2 membres de la commission travaux de les réduire. Le mieux est d'attendre la venue du cabinet afin de voir la meilleure stratégie pour cette installation,

Trottoirs de l'église à la sortie de Mons (vers Estrées),

Travaux de la rue de la Balastière : bordures et élargissement de la voie.

Finalisation des travaux de trottoirs rue de la Gare.

La toiture du local du comité des fêtes a besoin d'être réparée (fuites), Parking Rue des proies, travaux de nettoyage du bois INRAE, Eclairage rue Coqueret,

Installation d'un 3^{ème} portail au cimetière et réfléchir dans l'avenir proche pour créer des allées carrossables afin de favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants, déambulateur)

Rue d'Enfer : la canalisation d'eau en plomb a été ôtée et remplacer par du PER (matériau plastique). Par contre, les canalisations d'eau côté nord de la chaussée Brunehaut à Estrées est toujours en plomb. Le syndicat des eaux a été prévenu mais les choses n'ont pas évolué. Il va falloir faire un inventaire des canalisations.

Cour de l'école : nettoyage de toutes les plaques avec changement de la plaque cassée. Puis pose d'une résine (devis reçu à l'étude)

Le trou dans la chaussée de la rue de l'aérodrome sera rebouché au moment de pose de macadam prochainement,

L'entrée de la maison situe derrière le café : émulsion proposée,

Eclairage du terrain de longue Paume : la faisabilité pour alimenter la tribune et installer des projecteurs va être étudiée.

Terrain de foot : des arbres (sureaux) qui poussent vers les terrains voisins seront évacués.

(Les travaux de couverture de la terrasse de la SP ne seront pas effectués).

Informations diverses

Monsieur PICARD explique que les bennes à verre seront changées en 2024 par la CCHS.

Concernant la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat : le conseil municipal est favorable à l'unanimité pour un versement futur. Il faudra donc saisir le comité social territorial.

Un administré (riverain de la SP) a demandé un entretien à Monsieur Le Maire. Ce dernier ne veut pas vendre sa maison mais demande à ce que la mairie et lui-même signent une convention afin d'imposer que le nombre de location maximum de la salle polyvalente soit de 6.

La commune va informer cet administré qu'il poursuive sa procédure auprès de son avocat et que de ce fait, désormais, l'interlocuteur avec la municipalité sera ce même avocat.

Cet administré demande que les travaux préconisés lors de l'acceptation du permis de construire de l'époque soient finalisés (Capteur sur les portes, modification du limiteur ...).

Le conseil précise que le dossier de construction va être de nouveau étudié et que les préconisions qui n'ont pas été suivies au moment des travaux vont l'être.

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 4 décembre.

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 12 janvier à partir 18h30.

Une délibération devra être prise concernant le PLUI.

Questions et informations diverses

G. LEPERE:

Les subventions aux associations ont-elles été versées ? Réponse : pas encore. Cela va être fait très prochainement (quoiqu'il en soit, avant la fin de l'année).

R. BOUTELEUX:

Souhaitait aborder le sujet des canalisations en plomb mais cela a été fait précédemment !

Ph. POUPART:

Il y a toujours le nid de poule rue de l'aérodrome mais cela a été évoqué précédemment également !

Le béton lavé devant la chapelle est vert. Pourrait-il être nettoyé ? Réponse : c'est prévu aux prochaines vacances scolaires. La mairie annexe et le monument aux morts seront nettoyés avant le 11 novembre.

Merci pour la rénovation de la tribune de la longue paume. La taille des tilleuls du terrain est-elle prévue ? Réponse : oui comme les années précédentes.

Le banc rouge à Estrées pourrait être installé à côté d'un banc classique qui pourraient remplacés les jardinières qui ne sont pas fleuris.

Très content du projet de la mise en place des feux comportementaux

S. LAURENT:

2 conseillers sont allés chez un fournisseur afin d'obtenir des modèles de coffret de fin d'année pour les ainés.

Pour faire suite aux différentes réunions auxquelles elle a participé, un référent « Lutte contre les violences conjugales » devra être nommé parmi les conseillers à la prochaine réunion de conseil.

J.L. SAUVAGE : la clôture côté ouest est en train d'être déplacée sur 16 mètres par l'INRAE afin de créer un parking.

L'action première à faire par la commune est de poser un portail afin de commencer à délimiter le territoire acquis par la municipalité.

Point d'info suite à la commission paritaire ayant eu lieu le 17 octobre dans le cadre professionnel :

depuis plusieurs années, mon employeur me refuse mes délégations de gestion de la commune

Une information a été faite au préfet par mon avocat ainsi qu'au bureau des élections.

Co Hielwail IHEGOIDER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

4